



Rencontre CFEM - cabinet du MENESR, 6 octobre 2016, 16h30-18h

Présents (représentés par leurs initiales dans le compte rendu qui suit) :

- pour le MENESR : Agathe Cagé (conseillère auprès de la Ministre chargée du premier degré, du second degré, de l'éducation prioritaire, des programmes et de l'évaluation des élèves), Jean-Michel Jolion (conseiller en charge des formations du supérieur et de l'orientation), Pierre Seban (DGESCO, Mission de l'accompagnement et de la formation, chef du bureau des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques) et Robert Cabane (doyen du groupe des mathématiques de l'inspection générale), Marie Mégard (groupe de l'enseignement primaire de l'inspection générale, mathématiques),

- pour la CFEM : Edwige Godlewski (présidente de la CFEM), Françoise Issard-Roch (vice-présidente de la SMAI, chargée des questions d'enseignement), Aviva Szpirglas (vice-présidente de la SMF, chargée des questions d'enseignement)

Synthèse réalisée à partir des notes de AS, et relue par les participants à la réunion.

Introduction de la réunion

AC nous reçoit en mentionnant immédiatement l'intérêt de faire le point sur la Stratégie Mathématiques.

EG rappelle que sa récente élection à la présidence de la CFEM a donné l'opportunité d'une prise de contact avec le cabinet. La relative urgence de ce rendez vous est cependant motivée par le premier point de l'ordre du jour : la demande de soutien à l'organisation de la 2nde édition du Forum Mathématiques Vivantes.

Forum Mathématiques vivantes

La première édition de ce Forum a eu lieu en mars 2015, sur trois sites, Paris, Lyon et Marseille, et a été globalement un succès. Quelques lieux et faits marquants sont rappelés. La CFEM est prête à participer à l'organisation d'une seconde édition, elle l'a signalé dès janvier, à condition que cet événement reçoive le soutien du Ministère. EG décrit l'état d'avancement dans la préparation à cet événement.

-les dates sont choisies : les 18 et 19 mars (à la fin de la semaine des mathématiques)

-les lieux sont fixés : Rennes (+ Brest), Lille (+ Dunkerque) et Lyon

-une première réunion le 9 septembre a montré que les acteurs potentiels sur le terrain sont prêts à s'investir dans l'organisation

-le Forum MV a été inscrit au PNF 2016-2017.

Elle rappelle également que le MEN avait accordé en 2015 une subvention de 25.000 € au Forum Mathématiques Vivantes, mais que ce n'est qu'au mois de février 2015 qu'une confirmation écrite avait été donnée à la CFEM concernant cette subvention et celle-ci n'avait été effectivement versée qu'après la tenue du Forum.

Pour cette nouvelle édition, la CFEM va engager dès maintenant les démarches pour demander une subvention au moins égale à celle qu'elle avait obtenue en 2015 (lettre à la Ministre, et demande de subvention aux associations par imprimé cerfa). Cependant, elle voudrait, avant de lancer les différents acteurs dans l'organisation de l'évènement (ceux-ci sont en attente pour démarrer) avoir l'assurance de la part du Ministère que cette subvention lui sera bien accordée : en effet, si le Forum a lieu et si cette subvention n'est pas accordée, les différentes associations membres de la CFEM seront mises financièrement dans une position de trésorerie très délicate.

RC dit que nous entrons dans l'opérationnel et appuie cette demande qui nécessite un soutien institutionnel si on veut donner à cet évènement une certaine ampleur et qu'il se dégage ainsi des actions habituellement menées sur le terrain. Il explique les motifs qui ont amené au choix des dates (fin de la Semaine des mathématiques) et des lieux (toucher d'autres personnes que lors de la première édition). Il indique une nouveauté pour cette deuxième édition : des évènements « satellites » seront organisés (à Brest et Dunkerque), ce qui permettra de toucher un plus large public. Il souligne l'importance de cet événement qui permet la rencontre entre le monde universitaire et le monde scolaire, en sortant du cadre habituel.

AC nous affirme que la Stratégie Mathématiques est une priorité de la Ministre qui a montré depuis le lancement de cette « Stratégie » (et même avant, lors de la préparation de cette dernière) combien elle soutenait les mathématiques et leur développement dans tout le système éducatif. AC nous dit qu'elle ne peut pas s'engager sur un montant, l'enveloppe permettant le soutien aux associations n'est pas encore connue pour 2017, et les différentes demandes devront être arbitrées. Mais cela fait partie des actions prioritaires et elle est certaine qu'une subvention pour le Forum sera attribuée par le ministère ; elle s'engage pour que la CFEM en soit avertie suffisamment tôt début 2017. En conclusion, elle affirme que le Forum Mathématiques Vivantes se tiendra.

Nous prenons acte de cet engagement moral.

Demande du réseau des IREM à la DGESCO

Le réseau des IREM (Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques) a été marqué par la division par deux de la subvention accordée par la DGESIP¹ pour 2016 (et pour 2017). Sans doute y a-t-il eu malentendu sur le fait que la reconduction annoncée pour cette subvention correspondait à une somme pour deux ans, et pas seulement pour l'année 2016.

Le réseau des IREM a déposé (au début de l'été) auprès de la DGESCO une demande d'augmentation du nombre d'heures allouées en dotation globale (faire passer les 8133 heures inscrites dans les BOPA² à 10.000 heures, tout en gardant un volant de 3.000 heures APN pour le pilotage national du réseau et les innovations (au-delà du soutien au primaire et aux autres sciences impulsé depuis plusieurs années grâce à ces heures). Pour le moment il n'y a aucune réponse donnée à cette demande.

PS est au courant de cette demande qui est actuellement étudiée et doit, elle aussi, être arbitrée. Il assure que la DGESCO est très impressionnée par le travail que les IREM font avec elle. Il est prévu de contacter F. Vandebrouck (Président de l'ADIREM, Assemblée des Directeurs d'IREM) dans les jours prochains pour organiser une rencontre, préciser les actions correspondant à cette demande et avancer.

¹ DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire ; DGESIP Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

² BOPA : budgets opérationnels de programme académiques ; APN : actions à pilotage national

EG fait remarquer que certaines des actions qui doivent être financées sur ces heures et qui sont annoncées dans la demande ont déjà commencé. Il y a des actions vers le primaire et aussi en interaction avec les autres disciplines.

RC indique que la DGESCO est déjà très engagée dans la « Stratégie Mathématiques ». Les ressources pour les nouveaux programmes sont disponibles. Il mentionne l'édition en partenariat avec les IREM des ressources transversales, Mathématiques et quotidien et Mathématiques et maîtrise de la langue, qui sont de très grande qualité, et ont demandé un investissement important de toutes les parties. Deux autres sujets sont en cours (Mathématiques et Jeux, Mathématiques et métiers) ; vu le temps nécessaire pour l'élaboration, il faut anticiper et prévoir de nouveaux thèmes.

FIR reconnaît là un point très positif car ces ressources sont très utiles, et elles sont effectivement de qualité.

PS indique que ces ressources sont parmi les plus consultées. Par ailleurs, tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces ressources ont été rémunérés (sauf ceux qui l'ont refusé arguant qu'ils ne faisaient que leur travail !).

Pour terminer sur le point des IREM, nous prenons acte de la rencontre prochaine programmée entre F. Vandebrouck et la DGESCO.

Portail des mathématiques

EG rappelle qu'à la dernière réunion de la Commission de suivi de la Stratégie mathématiques en juin dernier, il était prévu une ouverture à la rentrée scolaire 2016. La position de la CFEM est constructive, et elle a participé, avec des collègues de Publimaths et de l'APMEP, à une réunion avec CANOPÉ suscitée par l'IGEN début septembre.

RC nous informe que les choses avancent beaucoup, qu'il reçoit plusieurs fois par semaine des versions pour ce portail. CANOPÉ va embaucher un professeur à temps partiel pour en suivre l'évolution. L'ouverture du Portail est prévue début novembre.

Étudiant apprenti professeur (EAP)

FIR présente les informations que la CFEM a pu avoir sur ce nouveau dispositif (qui a pris le relais des premiers EAP « emploi d'avenir professeur »). Les situations locales sont très différentes suivant les régions, pour la formation des apprentis, la prise en compte dans les Licences, le calendrier... L'impression qui en ressort est qu'il manque pour que le système soit efficace, un cadrage national : est-il prévu de l'établir ?

EG insiste sur le fait que ce dispositif peut être une bonne chose s'il fonctionne (même si la demande de la CFEM dans ce cadre était de mettre en place un dispositif de pré-recrutement, ce que les EAP ne sont pas).

JMJ confirme que l'objectif des EAP est la découverte d'un métier, pas le pré-recrutement. Il décrit ce qui s'est passé pour l'année 2015-2016, lors de la mise en place de ce nouveau dispositif qui s'inscrit dans le plan national de développement de l'apprentissage dans la fonction publique. La période n'était pas propice, puisqu'il faut que les régions interviennent pour l'apprentissage qui est une de leurs compétences, et, non seulement il y a eu les élections régionales, mais aussi les changements du périmètre des régions. La mise en place des EAP pour le premier degré n'a pas posé trop de problèmes. Il confirme qu'on a rencontré des difficultés pour le 2nd degré, et des situations variables suivant les régions.

Pour l'année 2016-2017, il a été possible de négocier avec les régions. Cependant, certaines régions ont refusé le dispositif (Région Auvergne-Rhône-Alpes par exemple qui a rendu 88 supports d'EAP).

D'autre part, les relations avec les Universités sont bonnes. Par ailleurs, interviennent dans ce processus d'apprentissage les CFA (centre de formation des apprentis), ce qui complique les choses. Les CFA n'ont pas toujours compris la spécificité de ce contrat d'apprentissage et ont parfois réclamé des financements comme pour les apprentis « classiques ».

Concernant la valorisation de l'apprentissage dans la Licence pour les EAP, en particulier en terme d'ECTS, nous demandons s'il y a un cadrage national.

JMJ indique qu'il existe des accords pour se servir des maquettes existantes (de Licence) pour valoriser l'activité de l'EAP dans les établissements.

Nous demandons à connaître ces accords.

Et nous demandons à nouveau des informations chiffrées plus précises, en particulier en ce qui concerne le nombre d'EAP en mathématiques sur les deux années, MJM s'engage à nous donner les chiffres.

Masters MEEF en alternance

FIR remarque que les EAP qui ont expérimenté l'alternance apprécient et souhaiteraient en bénéficier également en M1 MEEF. Quels sont les projets ?

JMJ indique que des MEEF 1er degré en alternance ont été expérimentés dans certaines académies (Guyane et Créteil par exemple) dès l'an dernier. Une demande a été faite auprès des ESPE pour voir ce qu'il serait possible de faire pour les MEEF 2nd degré, en prévoyant 1/3 du temps pour cette alternance. Aucune ESPE n'a renvoyé de projet, les formateurs considèrent qu'ils mettent les étudiants en danger d'échec au concours du CAPES en instituant l'alternance en première année, ce qui laisse moins de temps pour la préparation de ce concours. De plus le surcoût d'un tel dispositif est rédhibitoire pour les ESPE.

FIR confirme qu'exiger que l'étudiant en alternance assure 1/3 de service en responsabilité est irréaliste. Elle indique d'autre part qu'un dispositif de « pseudo » alternance est expérimenté dans l'académie de Versailles (10 étudiants en maths sont concernés) : et ce n'est pas 1/3 du temps de formation qui est réservé à l'alternance dans ce cas.

JMJ va se renseigner sur cette expérience. Il confirme par ailleurs qu'il n'y aura pas de concours spécifique pour des étudiants en alternance (en supposant qu'il y ait des formations en alternance).

Questions rapidement évoquées en fin de réunion

Les programmes de lycée

Le CSP a été saisi d'une demande d'adaptation des programmes de 2nde aux nouveaux programmes de collège. L'inspection générale a été consultée et a répondu.

À propos des programmes de lycée, AS transmet la préoccupation de l'ensemble de la communauté mathématique (et physique également) sur les programmes de lycée : ceux-ci, même en section S, ne préparent pas assez les élèves aux études scientifiques. Des groupes de réflexion inter-disciplinaires (Maths - Physique, Maths - Informatique...) réfléchissent à ce problème pour faire des propositions.

AC répond qu'une réforme des programmes de lycée n'est pas d'actualité.

Suivi de la mise en œuvre des programmes de collège

Comme il avait été dit lors de la réunion du comité de suivi de la « Stratégie Mathématiques » de juin 2016, le Comité de suivi de la mise en œuvre des programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 est constitué. Il

s'est déjà réuni et s'est pour le moment penché sur les programmes du cycle 1 (maternelle). Sa prochaine réunion aura lieu mi-novembre et il va s'intéresser aux programmes des cycles 2, 3, 4.

Les maths pour les futurs Professeurs des Écoles

AS rappelle qu'une demande constante de la CFEM est qu'il soit mis en place dans les Masters MEEF premier degré des parcours différenciés suivant l'origine des étudiants : certains d'entre eux, la grande majorité d'ailleurs, n'ont plus fait de mathématiques depuis plusieurs années lorsqu'ils entrent en master 1.

JMJ répond que la mise en place de tels parcours augmente encore la diversité des parcours qui est déjà très grande. Il faut donc se concentrer sur ce qui se passe en amont et prévoir dans le cadre des Licences et de la spécialisation progressive des parcours adaptés qui permettent aux étudiants qui se destinent au Professorat des Écoles de s'y préparer au mieux. C'est ce qui est en train d'être fait.

Nous lui répondons que ce dispositif est insuffisant : il existe déjà dans les Universités, et malheureusement, trop d'étudiants de Licence viennent en master MEEF premier degré sans avoir suivi ces enseignements. Les étudiants issus de Licences non scientifiques qui n'ont pas de goût particulier pour les mathématiques ne suivront des renforcements en maths que si ceux ci sont obligatoires.

Comité de suivi de la « Stratégie Mathématiques »

EG demande s'il est prévu une prochaine réunion pour ce Comité de suivi.

PS indique qu'elle aura lieu en décembre après consultation de l'IGEN et de la CFEM, comme pour les précédentes réunions.